

Réf: Dossier 258810

Avis de constitution

SOCIETE « FISH-AFRIC »

Siège ABIDJAN ; MARCORY, ZONE 4, lot 516 B, ILOT
07, Section : ES parcelle : 1028, Lot 516 b, Ilot 07

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 12 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FISH-AFRIC »

Objet : Achats, vente de viande poisson congelé, Tout produit alimentaire congelé, Import-export, Vente de toute marchandises diverses, Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ; MARCORY, ZONE 4, lot 516 B, ILOT 07, Section : ES parcelle : 1028, Lot 516 b, Ilot 07

Dirigeant(s) M BOURGI MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06177 du 24/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75910/GTCA/RC/2023 du 24/10/2023

Pour Avis

Le CEPICI

